

Procès verbal du conseil municipal du 01 octobre 2025

- 1- Approbation du dernier PV du conseil municipal du 05/06/2025
- 2- Délibération : CC2T : compétences facultatives
- 3- Délibération : Trésor Public : admission en non valeur
- 4- Délibération : subvention Nov Anim
- 5- Délibération : IFSE
- 6- Délibération : abattage de grumes
- 7- Délibération : Transfert tombe militaire
- 8- Questions diverses

1- Approbation du dernier PV du conseil municipal

Unanimité

2- Délibération : CC2T

le conseil communautaire a validé la modification des statuts de la CCT afin d'y ajouter 3 nouvelles compétences facultatives

- Soutien aux structures porteuse des Maison France service de rayonnement intercommunal
- Soutien aux structures d'apprentissage et de formation musicale de rayonnement intercommunal
- Contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau

3- Délibération : Trésor Public

Admission en non-valeur de créances qui n'ont pas pu être recouvrées au terme du processus de poursuites pour un montant de 150€.

4- Délibération : Subvention Nov Anim

116€ pour le règlement des frais engagés pour le groupe de country lors du marché artisanal du 01 mai 2025. Approuvé à l'unanimité.

5- Délibération IFSE

IFSE est en place sur la commune pour le grade d'adjoint administratif

C'est une indemnité versée mensuellement pour valoriser l'exercice des fonctions.

Elle a été mise en place pour remplacer toutes les primes existantes

Il faut fermer le poste d'adjoint créer le poste de rédacteur. Délibération OK à l'unanimité.

Le poste d'adjoint administratif va être fermé. Un poste de rédacteur a été créé

Il faut délibérer pour la mise en place de l'IFSE sur le poste de rédacteur et sur le poste d'adjoint technique et déposer la délibération au Centre de Gestion pour avis.

OK pour la délibération.

6- Délibération : abattage de grumes par l'entreprise PONCE pour une quantité de 79.51 m3. 2 805,82 € TTC 2507,75 HT. Pas nécessité de passer par ONF.

7- Délibération : Transfert Tombe militaire Lasvignes dans le cimetière civile transfert vers le souvenir français pour entretien car l'héritier âgé de 80 ans et résidant ARLES n'est plus en capacité de s'occuper de la tombe de son aieux.

Financement : reste beaucoup de questionnement sur les frais imputables à charge de la commune. Devis pour encadrement + devis pour reconsolider la croix + le SF paie une partie, les descendants l'autre partie et la commune. L'Asso des Maires sera sollicitée pour éclairer ce qui reste à charge de la Commune. L'entretien après les travaux de réfection seront assurés par le Souvenir Français.

Pas de délibération pour le montant il manque des informations pour prendre une décision sur ce sujet. Dans l'attente de la réponse du service juridique de l'association des maires, le dossier sera revu au prochain conseil municipal

Procès verbal du conseil municipal du 01 octobre 2025

8- Questions Diverses

Travaux

- Alarme mairie déclenché à plusieurs reprise. Le Maire et les adjoints se sont déplacés à plusieurs reprise sans constater de dégradation. Il s'agissait de remplacer du détecteur d'ouverture de la porte arrière (devis 162€)
- Sécurité poste : porte et caméra
Les travaux peuvent être effectués et la demande de subvention sera envoyé en 2026 auprès du groupe de la Poste. Plusieurs devis réceptionnés 928,80 € TTC - 774 € HT pour le gâche électrique (SARL THIRIOT) - 700, 80 €TTC et 584 HT (PHIL ELEC de MADRES AUX QUATRE TOURS
- Salle : la chambre froide a été remplacée.
- Eglise
Le nettoyage du clocher a été fait en mai 2023
Lors de l'entretien des cloches de cette année, il a été constaté à nouveau des dépôts
 - ➔ Nettoyage à engager et vérification des grillages afin d'éviter. OK contacter l'entreprise.

- Poste d'adjoint technique pour les travaux d'entretien sur la commune - réflexion d'un besoin d'une journée par semaine minimum : vider les poubelles et entretien des trottoirs. Manonville a recours à un cantonnier 2 jours par semaine. Publication d'une vacance de poste avec le centre de gestion.
- Demande de convention entre Familles Rurales et la commune pour l'occupation de la salle le lundi pour les cours de Pilates. OK cela permettra une couverture assurance.
- Fin d'année (sapins, illuminations, colis...) :
 - SVT demande pour les illuminations pour pose et dépose des illuminations même prestation que l'an dernier.
 - Pas d'achat de sapin cette année 2025.
 - Colis pour les anciens
- Arbres Maison St Jean : des frênes sont tombés sur la propriété dite de la maison - des devis seront demandés à ONF et PONCE. En attente de devis.
- Pour info : élections municipales 15 et 22 mars 2026.